

A C 2 R

Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Besançon

Adresse postale :

AC2R – 8 Rue Bernard Palissy - BP 90463 – 70007 VESOUL CEDEX

Tél. 03.84.76.52.13

Fax 03.84.76.87.96

**FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS
DE FRANCHE COMTE**

RAPPORT GENERAL

RAPPORT SPECIAL

Exercice clos le 30 juin 2009

FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS
DE FRANCHE COMTE

RAPPORT GENERAL



**FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS
DE FRANCHE COMTE**

Siège Social : 26 A route de Lyon
25720 BEURE

RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2009 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de votre association tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.


III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à VESOUL, le 15 mars 2010

Pour la SELARL « AC2R »,
Rémi ROMARY
Commissaire aux Comptes



Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 300608
Capital souscrit non-appelé				
Capital souscrit non-appelé				
Immobilisations incorporelles	17 424,18	17 424,18		
Frais d'établissement				
Frais de recherche & développement				
Concessions, brevets, licences	17 424,18	17 424,18		
LOGICIEL MICROSOFT OFFICE PRO 20510000	906,95		906,95	906,95
LICENCES MICROSOFT 20530000	514,28		514,28	514,28
ARCVIEW 8.3 20540000	2 305,88		2 305,88	2 305,88
LOGICILES IGN 20550000	13 697,07		13 697,07	13 697,07
AMORTIS.LOGICIEL MICROSOFT 28051000		906,95	-906,95	-906,95
AMORT.LICENCES MICROSOFT 28053000		514,28	-514,28	-514,28
ARCVIEW 8.3 28054000		2 305,88	-2 305,88	-2 305,88
LOGICILES IGN 28055000		13 697,07	-13 697,07	-13 697,07
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	11 892,09	9 431,26	2 460,83	4 037,07
Terrains				
Constructions				
Installations techn., mat., outil				
Autres immob. corporelles	11 892,09	9 431,26	2 460,83	4 037,07
MAT.DE BUREAU ET INFORMATIQUE 21830000	8 483,15		8 483,15	8 483,15
MOBILIER 21840000	3 408,94		3 408,94	3 408,94
AMORT.MAT.BUR.ET INFO 28183000		6 890,64	-6 890,64	-5 740,51
AMORT.MOBILIER 28184000		2 540,62	-2 540,62	-2 114,51
Immob. corporelles en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières	906,90		906,90	1 106,90
Participations selon mise en équ.				
Autres participations				
Créances rattach. à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières	906,90		906,90	1 106,90
DEPOT ET CAUTIONNEMENT 27550000	906,90		906,90	1 106,90
TOTAL I	30 223,17	26 855,44	3 367,73	5 143,97
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnement				
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés/com.				
Avances & acomptes versés/com.				

AC2R

SELARL de Commissaires aux Comptes
Membre de la
Compagnie Régionale de Besançon

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 300608
Créances	196 192,20		196 192,20	207 693,72
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	196 192,20		196 192,20	207 693,72
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i> 46870000	196 192,20		196 192,20	207 693,72
Capital souscrit -appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Disponibilités	141 672,03		141 672,03	91 259,54
Disponibilités	141 672,03		141 672,03	91 259,54
<i>C R C A</i> 51210000	141 672,03		141 672,03	91 259,54
Charges constatées d'avance	17 431,93		17 431,93	16 975,63
Charges constatées d'avance	17 431,93		17 431,93	16 975,63
<i>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</i> 48610000	17 431,93		17 431,93	16 975,63
TOTAL II	355 296,16		355 296,16	315 928,89
Charges à répartir/plus.exerc.(III)				
Charges à répartir/plus.exerc.				
Primes rembours. d'obligations (IV)				
Primes de rembours. d'obligations				
Ecart de conversion actif (V)				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	385 519,33	26 855,44	358 663,89	321 072,86

AC2R

SELARL de Commissaires aux Comptes
Membre de la
Compagnie Régionale de Besançon

DE FRANCHE - COMTE

26A route de Lyon

25720 BEURE

Document fin d'exercice

Sage 100 Comptabilité 15.50

Date de tirage 27/10/09

à 18.38.46

Page :

3

Détail des postes		Valeurs nettes	Au 300608
Capital			
Capital			
Primes d'émission, de fusion			
Primes d'émission, de fusion			
Ecart de réévaluation			
Ecart de réévaluation			
Réserves		73 683,79	70 241,63
Réserve légale		73 683,79	70 241,63
RESERVE	10610000	73 683,79	70 241,63
Rés. statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		181 687,01	181 687,01
Report à nouveau		181 687,01	181 687,01
REPORT A NOUVEAU	11100000	181 687,01	181 687,01
Résultat de l'exercice		-3 271,19	3 442,16
Résultat de l'exercice		-3 271,19	3 442,16
Subventions d'investissement			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Provisions réglementées			
TOTAL I		252 099,61	255 370,80
Produits émissions titres particip.			
Produits émissions titres particip			
Avances conditionnées			
Avances conditionnées			
TOTAL I BIS			
Provisions pour risques			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Provisions pour charges			
TOTAL II			
Emprunts obligataires convertibles			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			

AC2R

SELARL de Commissaires aux Comptes
Membre de la
Compagnie Régionale de Besançon

DE FRANCHE - COMTE

26A route de Lyon

25720 BEURE

Document fin d'exercice

Sage 100 Comptabilité 15.50

Date de tirage 27/10/09

à 18.38.46

Page :

4

Détail des postes		Valeurs nettes	Au 300608
Autres emprunts obligataires			
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			
Emprunts et dettes financ. divers			
Emprunts et dettes financ. divers			
Avanc. & acptes reçus/com en cours			
Av. & ac. reçus s/com. en cours			
Dettes fourniss. & cptes rattachés		2 142,43	1 851,44
Dettes fourniss. & cptes rattachés		2 142,43	1 851,44
FOURNISSEURS-FACTUR.A RECEVO 40810000		2 142,43	1 851,44
Dettes fiscales et sociales		29 257,03	22 179,09
Dettes fiscales et sociales		29 257,03	22 179,09
REMUNERATIONS DUES 42101000		5 407,90	258,13
PROVISIONS CONGES PAYES 42820000		5 862,00	5 551,00
PERSONNEL - CHARGES A PAYER 42860000		1 688,44	652,12
M S A 43111000		10 965,83	10 635,55
MERCER 43730000		991,50	991,96
RETRAITE SUPPLEM 43740000		1 117,36	1 037,33
CHARGES A PAYER/CP 43820000		3 224,00	3 053,00
Dettes sur immo. et cptes rattachés			
Dettes sur immo. & cptes rattachés			
Autres dettes		74 539,82	41 671,53
Autres dettes		74 539,82	41 671,53
CHARGES A PAYER 46860000		74 539,82	41 671,53
Produits constatés d'avance		625,00	
Produits constatés d'avance		625,00	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE 48710000		625,00	
TOTAL III		106 564,28	65 702,06
Écarts de conversion passif (IV)			
Écarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL (I+Ibis+II+III+IV)		358 663,89	321 072,86

AC2R

SELARL de Commissaires aux Comptes
Membre de la
Compagnie Régionale de Besançon

Détail des postes		Au 300609	Au 300608
CHARGES D'EXPLOITATION			
Coût d'achat des marchandises			
Achats de marchandises			
Variations de stocks de march.			
Consommation exercice /tiers		170 578,35	131 860,70
Achats matières premières			
Achats autres approvisionnements			
Variation de stocks Mat./approv.			
Autres achats et charges externes			
ELECTRICITE-GAZ 60612000		1 257,24	1 429,81
CARBURANT 60614000		4 307,42	3 859,83
FOURNITURES DE BUREAU 60640000		2 041,91	2 890,95
PETIT EQUIPEMENT 60650000		683,38	1 488,58
ACHATS SEMENCES 60680000		41 904,97	31 114,59
SOUS TRAITANCE GENERALE 61100000		76 937,54	49 596,96
LOCAT° IMMOB.BUREAUX 61320000		4 409,40	4 409,40
LOCATION VEHICULE 61380000		9 319,54	7 066,09
ENTR.&REPARAT°DES CONSTRUCTI 61520000		114,29	121,70
ENTRETIEN ET REPARAT°VEHICULE 61552000		213,71	49,60
ASSURANCE 61640000		1 582,85	1 322,49
DOC. TECHNIQUE ET GENERAL 61810000		847,85	665,20
AUTRES SERVICES EXTERIEURS 61880000			891,33
HONORAIRES 62263000		2 093,50	1 894,00
ANNONCES ET INSCRIPTIONS 62310000			3 285,05
SALON - EXPOSITION 62330000		874,75	2 080,47
FRAIS DIVERS 62380000		8 256,33	3 985,00
INDEMNITE DE MISSION 62510000		1 863,03	2 043,50
AUTRES FRAIS DE DEPLACEMENT 62520000		7 569,16	7 006,82
FRAIS RECEPTION/REUNION 62570000		3 489,57	4 224,60
TELEPHONE 62610000		2 019,81	1 730,24
AFFRANCHISSEMENT 62620000		429,60	592,09
SERVICES BANCAIRES 62780000		215,50	10,40
COTISATIONS 62818000		147,00	102,00
Impôts, taxes et vers. assimilés		1 240,48	688,67
Impôts, taxes et vers/ assimilés			
TAXE SUR SALAIRES 63111000		357,00	
FORMATION CONTINUE 63331000		883,48	688,67
Charges du personnel		97 945,66	79 818,35
Salaires et traitements			
SALAIRE DE BASE 64111000		45 537,39	36 338,34
PRIME-INDEM.CONVENTIONNELLE 64112000		9 501,88	8 051,95
CONGES PAYES 64120000		5 862,00	5 551,00
INDEM.ET AVANTAGES DIVERS 64142000		2 156,16	1 167,92
Charges sociales			
MSA 64511000		24 763,46	20 088,90
CPCEA 64513000			905,28
MERCER 64521000		3 059,73	2 478,97
BNP CARDIF 64532000		3 811,04	2 182,99
CHARGES SOC./CONGES PAYES 64580000		3 224,00	3 053,00
Autres charges de gestion courante		33 676,00	95 261,06
Subventions versées			

A/C2R
 SE LARL de Commissaires aux Comptes
 Membre de la
 Compagnie Régionale de Besançon

Détail des postes		Au 300609	Au 300608
SUBVENTIONS TERRITOIRE	65720000	2 832,11	12 596,49
CONTRATS JACHERES	65740000	30 843,89	82 664,57
Charges exceptionnelles			
Charges sur exercices antérieurs			
Dotations aux amortis. & provisions		1 576,24	1 374,23
Amort. sur immobilisations		1 576,24	1 374,23
DOTATION.AMORTIS.IMMO.CORPOR	68112000	1 576,24	1 374,23
Provis. sur immobilisations			
Provis. sur actif circulant			
Amort. pour risque et charges			
Autres charges		357,70	343,59
Autres charges		357,70	343,59
REMBOURSEMENT PERMIS DE CHAS	65810000	357,70	343,50
AUTR.CHARG.DE GESTION COURAN	65880000		0,09
TOTAL I		305 374,43	309 346,60
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)			
Quotes-parts résultats/op comm.			
CHARGES FINANCIERES (III)			
Dot. aux amort. & aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes/cess. mob. de plac.			
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)			149,00
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			149,00
VNC IMMOB.CEDEES	67520000		149,00
Dotations aux amort. & provis.			
PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V)			
Partic. salariés Expansion			
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)			
Impôts sur les bénéfices			
Solde créditeur			3 442,16
Bénéfice			3 442,16
TOTAL GENERAL (CHARGES)		305 374,43	312 937,76

AC2R

SELARL de Commissaires aux Comptes

Membre de la

Compagnie Régionale de Besançon

Détail des postes			Au 300609	Au 300608
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Montant net Chiffre d'affaires (A)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (B&S)				
Autres produits d'exploitation (B)				
Production stockée			302 103,24	310 762,64
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			237 591,28	271 520,52
JACHERES-PARTICIPAT°FEDERAT°	74018000		31 114,05	37 846,40
SUBVENTIONS	74200000		89 927,83	124 509,17
SUBVENTION CONSEIL REGIONAL	74210000		100 000,00	100 000,00
AUTRES SUBVENTIONS	74800000		16 549,40	9 164,95
Reprise /prov. & transferts charge			11 523,96	1 457,22
REPRISES SUR AV.EN NATURE	79110000		2 156,16	1 167,92
AIDE A L'EMPLOI	79120000		6 936,20	
AUTRES TRANSFERT DE CHARGES	79180000		2 431,60	289,30
Autres produits			52 988,00	37 784,90
COTISATIONS FEDERATIONS	75600000		52 988,00	37 784,90
TOTAL (A+B)			302 103,24	310 762,64
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes parts résultat/op. comm.				
PRODUITS FINANCIERS (III)				
De participations				
D'autres valeurs mobil. & créances				
Autres intérêts et produits assim.				
Reprise/provis. & transf. charges				
Différ. positives de change				
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.				
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)				
Sur opérations de gestion				2 175,12
Sur exercices antérieurs				2 175,12
PRODUITS/EXERCICES ANTERIEURS	77210000			2 175,12
Sur opér. de capital, cess. actifs				
Sur opér. de capital, subv. d'inv.				
Autres opér. de capital				
Reprises/prov. & transf.de charges				
Solde débiteur			3 271,19	
Perte			3 271,19	
TOTAL GENERAL (PRODUITS)			305 374,43	312 937,76

AC2R

FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS DE FRANCHE-COMTE

COMPTES ANNUELS 2008-2009

Annexe des Comptes Annuels

Exercice clos le 30 JUIN 2009

Règles et méthodes comptables
Engagements financiers et autres informations
Notes sur le Bilan Actif
Notes sur le Bilan Passif
Détails produits et charges

<p>AC2R SELARL de Commissaires aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Besançon</p>
--

Total du bilan avant répartition : 358 663,89 €

Résultat : Perte de 3 271,19 €

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanences des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

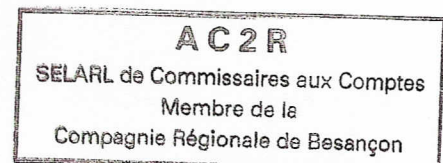
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont celles proposées par le plan comptable général en vigueur.

2 ENGAGEMENTS FINANCIERS & AUTRES INFORMATIONS

<u>Engagements donnés</u> :	Non recensé
<u>Dettes garanties par des sûretés réelles</u> :	Non applicable
<u>Autres informations significatives</u> :	Néant



3 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement : Non applicable

Fonds commercial : Non applicable

Actif immobilisé : Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immo. Incorporell.	17 424 €	- €	- €	17 424 €
Immo. corporelles	11 892 €	- €	- €	11 892 €
Immo. financières	1 107 €	- €	200 €	907 €
TOTAL.....	30 423 €	- €	200 €	30 223 €

Immo. incorporelles	17 424 €	- €	- €	17 424 €
Immo. corporelles	7 855 €	1 576 €	- €	9 431 €
Titres équivalence	- €	- €	- €	- €
Autres Immo. financ.	- €	- €	- €	- €
TOTAL.....	25 279 €	1 576 €	- €	26 855 €

Créances représentées par des effets de commerce : Non applicable

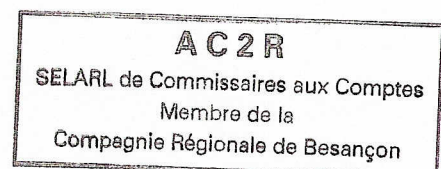
Etat des créances :

	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Actif immobilisé	30 223.17 €	1 576.24 €	28 646.93 €
Actif circulant	337 864.23 €	337 864.23 €	- €
TOTAL.....	368 087.40 €	339 440.47 €	28 646.93 €

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan : Non applicable

Charges constatées d'avance : 17 431,93 €

Charges à répartir : Non applicable



4 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Prov. Réglementées	- €	- €	- €	- €
Prov.p.risq.&charges	- €	- €	- €	- €
Prov.p.dépréciation	- €	- €	- €	- €
TOTAL.....	- €	- €	- €	- €

Etat des dettes :

Emprunt	0.00 €
Prêts	0.00 €
Concours bancaire de trésorerie	0.00 €
Intérêts courus	0.00 €
Repeuplement Appelé	0.00 €
Fournisseurs	2 142.43 €
Dettes sociales & autres dettes	29 257.03 €
TOTAL DETTES	31 399.46 €

Dettes représentées par des effets de commerce : Non applicable a

Produits constatés d'avance : 625,00 €

La convention Agriculture Chasse et Faune Sauvage (Agrifaune) signée en novembre 2007 se poursuit. Un avenant pour 2008 a été signé afin de mettre en place une dizaine de nouveaux projets. Cet avenant a conduit à des conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage avec les 4 FDC pour la mise en œuvre des actions sur le terrain.

Au niveau de la comptabilité, on observe une subvention globale allouée par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage de 58 640 € et une délégation de maîtrise d'ouvrage aux FDC pour une valeur de 41 866 €.

Suite aux décisions européennes de supprimer le taux obligatoire de gel jachères PAC, le nombre d'hectare en JEFS du programme régional a fortement diminué courant 2008 réduisant ainsi le coût d'indemnisation aux agriculteurs. Pour compenser cette diminution, la FRC a mis en œuvre au sein du Programme régional un essai de mise en place d'Intercultures faunistiques avec donc des dépenses d'achat de semences. Le programme s'est également étendu (avec l'accord du financeur le Conseil Régional) à la mise en œuvre de jachères Apicoles hors gel PAC avec prise en charge des semences. De plus, la clôture de la convention pluri annuelle avec le Conseil Régional a conduit exceptionnellement début 2009 à une campagne de communication. Des plaquettes et panneaux de communication ont été réalisés et une journée d'échange Biodiversité a eu lieu avec plus de 200 personnes conviées.

Pour la saison 2008/2009, la FRC FC a mis en œuvre un programme régional de recyclage des cartouches de chasse. Pour cela un dossier de subvention a été déposé auprès de l'ADEME pour un montant de 23 642 € accordés. Des dépenses de mise en œuvre ont été effectués pour le démarrage : sacs de collecte, outils de communication (logo, plaquettes, banner stand ...). A cela s'ajoute le coût de la collecte et du retraitement.

A partir de janvier 2009, un aide du Conseil Régional nommé « aide Emploi tremplin associatif » a été attribuée à la FRC pour l'embauche en CDI de M SANTARELLI au 1^{er} janvier 2009 et ce pour une durée de trois ans. Le montant de cette aide est de 1 250 € par mois.

Monsieur SANTARELLI a démissionné de la FRC FC pour un poste dans une autre structure. Cette démission a été effective au 18 mai 2009. Ce qui a conduit la FRC FC à procéder à une nouvelle embauche pour poursuivre le CDI et les conditions de l'octroi de l'aide Emploi Tremplin. Au 1^{er} juin 2009, Paul LANGLOIS a été embauché en CDI au poste de chargé de missions.

A partir du 1^{er} juin 2009, une aide du Pole Emploi a été octroyée à la FRC pour le poste de Monsieur Paul LANGLOIS.

Début 2009, la FRC a permis la mutualisation de la mise à jour de la licence de SIG pour les FDC 70, 39 et la FRC. La FRC FC a pris en charge l'ensemble et elle a refacturé aux FDC la licence correspondante.

La FRC n'a pas participé au printemps 2009 à la Foire Comtoise à Besançon.

Continuité du programme équilibre forêt chevreuil.



FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS
DE FRANCHE COMTE

RAPPORT SPECIAL



A C 2 R

Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Besançon

Adresse postale :

AC2R – 8 rue Bernard Palissy - BP 90463 – 70007 VESOUL CEDEX

Tél. 03.84.76.52.13

Fax 03.84.76.87.96

**FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS
DE FRANCHE COMTE**

Siège Social : 26 A route de Lyon
25720 BEURE

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 30 juin 2009

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, je vous présente un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelles de telles conventions.

Je vous informe qu'au cours de l'exercice clos le 30 juin 2009, il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Fait à VESOUL, le 15 mars 2010

Pour la SELARL « AC2R »,
Rémi ROMARY
Commissaire aux Comptes